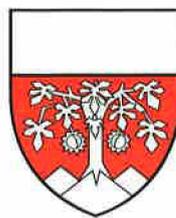


Journal communal d'information
édité par la Municipalité du
Mont-sur-Lausanne

Responsable:
M. D. Grosclaude, syndic

Rédaction:
Greffé municipal

Impression:
J.-P. Hauswirth, Le Mont



AUX 4 COINS DU MONT

Billet du syndic

Bienvenue aux nouveaux habitants

La Société de Développement de notre Commune a organisé le 1^{er} mars dernier sa traditionnelle soirée d'accueil des nouveaux habitants arrivés au Mont en 1999. Ce sont 161 ménages, soit 452 personnes qui ont élu domicile dans notre Commune au cours de l'année dernière. Nonante personnes ont pris part à cette soirée, au cours de laquelle le soussigné leur a présenté la Commune et les membres des autorités. Les représentants des diverses sociétés locales ont aussi eu l'occasion de présenter leurs activités dans la perspective de recruter de nouveaux adhérents. Cette soirée a été agrémentée de quelques morceaux de musique interprétés par l'Union Instrumentale et le Groupe des Paysannes vaudoises a préparé des pâtisseries et des amuse-bouches qui ont régalé toutes les personnes présentes.

Patrouilleurs scolaires

Dans les «4 Coins» du mois de novembre, la Police municipale avait fait paraître quelques lignes afin de recruter des patrouilleurs scolaires. Les candidats désireux d'assumer cette tâche destinée à améliorer la sécurité des enfants sur le chemin de l'école devaient s'annoncer au poste de police. Jusqu'à ce jour, une seule personne s'est annoncée. C'est peu et même nettement insuffisant si l'on tient compte des demandes que nous recevons chaque année de parents soucieux de la sécurité de leurs enfants sur le chemin de l'école. Cet appel ne s'adresse pas

uniquement aux parents qui ont des enfants en âge de scolarité. Il concerne également les retraités qui ont souvent plus de facilité à intercaler cette fonction dans leurs activités. Il s'agit d'un travail rémunéré et ceux qui l'accomplissent reçoivent préalablement une formation dispensée par le personnel de la prévention routière de la Gendarmerie cantonale.

Les personnes intéressées par cette activité peuvent prendre contact avec le Commissaire R. Leder (tél. 652 73 22).

Réseau routier communal

Comme je l'ai déjà signalé dans notre journal, le développement de nouveaux quartiers implique très souvent des aménagements routiers importants et onéreux. Il faut en plus de cela entretenir et améliorer le reste de notre réseau communal qui s'étend sur 46 kilomètres de route. Les aménagements à apporter au réseau existant tels que construction de trottoirs, installation de l'éclairage public et réfection de la chaussée impliquent généralement des mises en séparatif ou des réfections importantes d'égouts se trouvant dans ces chaussées.

Si l'on veut éviter un gaspillage des deniers publics, il faut planifier soigneusement tous ces travaux en tenant compte de divers paramètres, tels que la construction de nouvelles habitations, l'état prévisible d'avancement du remaniement parcellaire et la capacité d'auto-investissement de la Commune. Il est dès lors impossible de réaliser simultanément tous les aménagements souhaités. Il y a inmanquablement des priorités à respecter.

Observation des limitations de vitesse

On a hélas constaté que parfois les améliorations routières incitent certains conducteurs de véhicules à moteur à moins de prudence. Cela a contraint la Municipalité à mettre en place des ralentisseurs de vitesse comme on l'a fait à la route de Martines ou aux chemins de la Perrause et du Saux. La Municipalité aimerait éviter de mettre partout de telles chicanes qui gênent considérablement la Police, le Service du feu ou les ambulances en cas d'urgence. Il ne faut pas oublier non plus que toutes ces chicanes ralentissent aussi le déblaiement de la neige.

De son côté, la Gendarmerie a fait des contrôles de vitesse. En 1999, elle en a effectué treize sur le territoire communal, soit sur les routes suivantes: Cugy, Martines, Lausanne, Blécherette, Jorat ainsi qu'aux chemins de Pernessy et de la Perrause. Ces contrôles, effectués à différentes heures de la journée voire de la soirée, ont permis de vérifier la vitesse de 1'860 véhicules. 176 conducteurs ont été dénoncés pour ne pas avoir respecté les limitations de vitesse. La palme revient à la route du Jorat, où, un lundi, de 11h45 à 13h45, la Gendarmerie a contrôlé 70 véhicules à moteur et a dû dénoncer 17 conducteurs en infraction.

Il est également surprenant de constater d'une manière générale, que les conducteurs habitant dans les quartiers où ont lieu ces contrôles de vitesse figurent très souvent au nombre de ceux qui sont dénoncés.

La sécurité sur le chemin de l'école et sur les routes qui traversent Le Mont serait grandement améliorée si chacun respectait les règles et panneaux de circulation. Merci à tous d'y veiller.

D. Grosclaude
Syndic

De la Municipalité

Nouveaux chemins

Deux nouveaux chemins ont été créés pour permettre la construction de nouvelles villas ou logements. Les numéros restés en réserve ne suffisaient pas, il a donc été décidé de donner de nouveaux noms aux chemins qui venaient de se créer. Il s'agit du chemin de la Praz qui se trouve entre le ch. des Corjons et la rte de la Blécherette. On ne peut y accéder que depuis le ch. des Corjons, il sera possible de passer à pied depuis la grande route. Le deuxième est le chemin de Pré Marin, il fait une boucle dans le nouveau lotissement du même nom. Ces chemins ne sont pas encore terminés (voir plan juxtaposé), ce sont des chemins privés.

La municipalité

Communications diverses

Nous informons les personnes, qui se sont inscrites pour une commande de bois de feu, qu'elle ne sera pas disponible avant le début juin. Les bûcherons sont surchargés de travail pour remettre en état les forêts communales endommagées par l'ouragan Lothar.

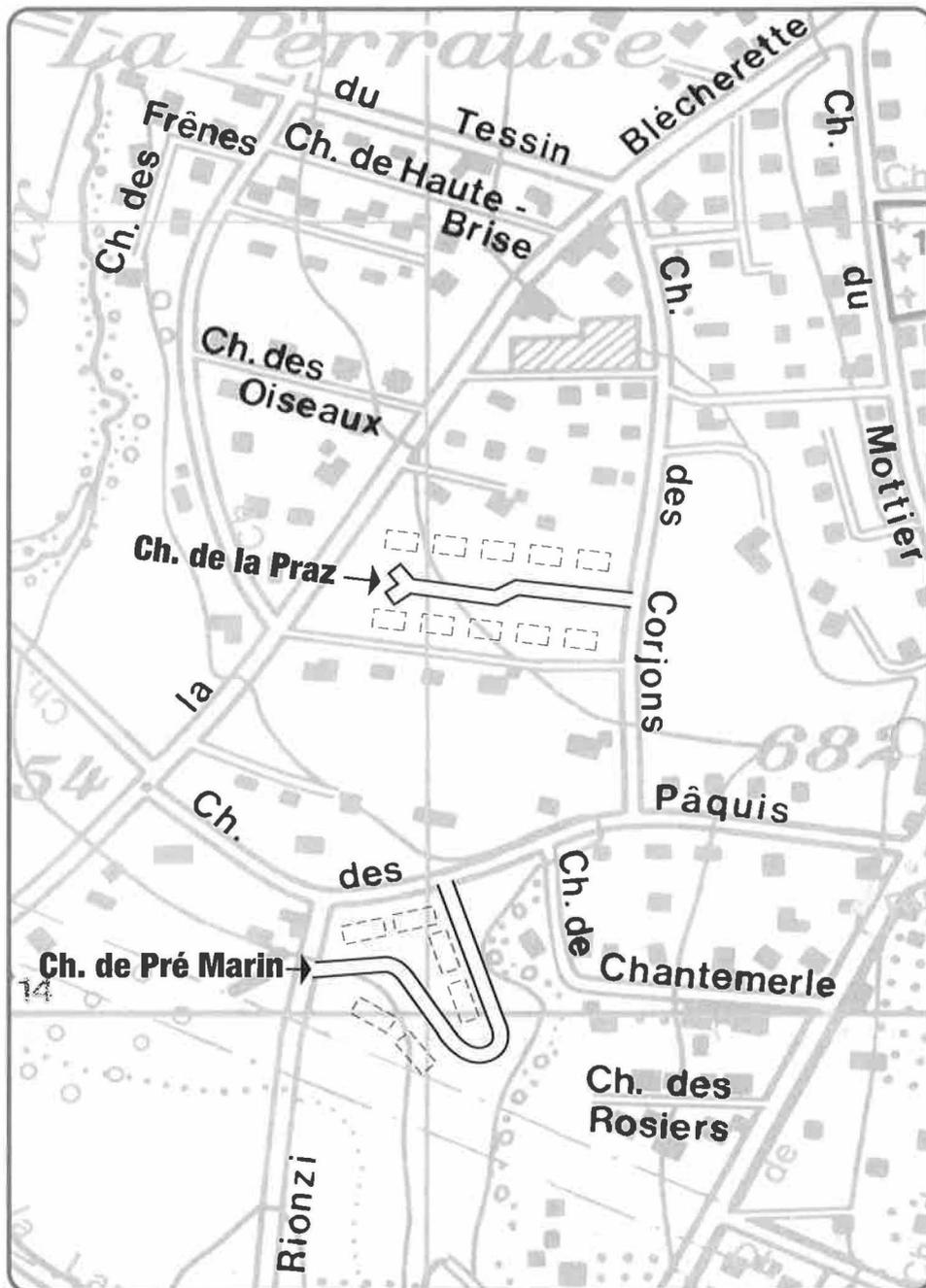
Dorénavant, lors du ramassage du papier, deux camions seront en circulation, afin de desservir plus rapidement tant le haut que le bas de la Commune. Nous prions la population de bien vouloir sortir le papier pour 7 heures.

La Municipalité recommande à tous les ménages du Mont, d'acheminer les appareils électriques usagés directement à la déchetterie de Manloud. Cette mesure permettra de limiter les frais de triage, que l'entreprise de transport facture automatiquement à la Commune. Nous vous rappelons les heures d'ouverture des deux déchetteries dès le 1^{er} mars au 30 novembre 2000:

Manloud	Mardi de	8 h 00 à 12 h 00
	Mardi de	13 h 30 à 17 h 30
	Jeudi de	15 h 00 à 19 h 00
	Samedi de	13 h 30 à 17 h 30
La Viane	Mardi de	13 h 30 à 17 h 30
	Jeudi de	15 h 00 à 19 h 00
	Samedi de	13 h 30 à 17 h 30

Les cartes personnelles sont obligatoires pour accéder à ces deux endroits. D'autre part, nous répétons que les brocanteurs sont autorisés à chiner exclusivement le mardi matin

La Municipalité



Elections - Votations

L'Administration communale rappelle, à l'attention des électeurs et électrices, que le bureau de vote est régulièrement ouvert, lors de chaque scrutin, au collège du Mottier B, route de la Blécherette, selon l'horaire suivant:

Le vendredi de 19 h 00 à 20 h 30
Le samedi de 19 h 00 à 20 h 30
Le dimanche de 10 h 30 à 12 h 00

Il est également possible de voter par anticipation, au Greffe municipal, aux heures d'ouverture des bureaux, dès le mercredi de la semaine qui précède l'ouverture du scrutin (soit 10 jours avant l'ouverture du bureau de vote officiel).

Le vote par correspondance est ouvert à tout électeur ou électrice, sur simple demande à formuler auprès du Greffe municipal.

Réception des jeunes citoyennes et citoyens

L'accueil des nouveaux citoyens et citoyennes qui atteignent leur majorité civile et civique en 2000, soit les jeunes gens et jeunes filles nés en 1982, aura lieu le, **vendredi 19 mai**, au « carnet » communal du Bâtiment administratif de Crétalaison, rte de Lausanne 16, et ce dès 19 h 30. Merci de bien vouloir d'ores et déjà en prendre bonne note.

Greffe municipal

Sortie des Aînés

La traditionnelle « Journée des Aînés », instaurée avec succès dès 1984, aura à nouveau pour cadre, cette année, la Cantine et l'Esplanade du Châtaignier où nous nous retrouverons, le mercredi 24 mai 2000, dès 10 heures.

Protection civile — Informations

La Protection civile Région Lausanne-Nord, qui regroupe les communes de Prilly, Epalinges, le Mont-sur-Lausanne, Cheseaux, Romanel/Lausanne, Cugy, Morrens et Jouxens-Mézery arrive au terme de sa troisième année d'existence.

Il nous paraît judicieux de vous informer sur nos différentes activités de cette fin de millénaire.

Régionalisation

La mise en route de la Région Lausanne-Nord – première région vaudoise de protection civile – a débuté le 6 janvier 1997.

Les bureaux se trouvent dans le bâtiment de la police de Prilly, Route des Flumeaux 2, au 2e étage.

Le personnel professionnel est composé de la façon suivante :

- Un chef de l'organisation régionale ;
- Un suppléant dudit chef ;
- Une responsable administrative de l'organisation régionale ;
- Une secrétaire administrative à mi-temps.

Nous gérons une population de 32'750 personnes dont 3'550 astreints.

Planification et formation

Onze services différents, pour un effectif réglementaire de 1'250 personnes, représentent les forces actives de la Région Lausanne-Nord.

Les planifications d'engagement, propres à la région, ont sollicité plus de trente mois de travail minutieux. Elles doivent être constamment remises à jour et réadaptées au fur et à mesure des réformes de la protection civile, des sapeurs pompiers, de l'armée et bientôt de la police.

Ces quatre partenaires formant un pool d'intervention, un important travail d'information et de relations publiques a été nécessaire.

Une formation d'intervention régionale (FIR) comprenant 57 volontaires astreints, disponibles dans un délai d'une heure maximum, représente notre première force d'intervention.

Formée exclusivement de spécialistes pour les services dénommés ci-après, soit :

- Sauvetage, sanitaire, renseignements, assistance à la population, logistique et ravitaillement.

Ces personnes ont un équipement ainsi qu'un encadrement de haut niveau.

Alarmée par CTA (Centre de transmission des alarmes), la formation d'intervention régionale intervient sur ordre du Conseil d'Etat, du Service de la Sécurité civile et militaire ou des autorités communales.

L'épine dorsale, formée de 267 personnes, est susceptible de prendre la relève dans un délai de 1 à 6 heures. Formée également de spécialistes regroupant les professions comme : serrurier, électricien, mécanicien, électronicien, maçon, menuisier, cuisinier, comptable ou encore hydraulicien, électricien architecte, physicien, chimiste, ingénieur forestier, professionnel en génie civil, etc...

Afin d'être performant, il est indispensable d'avoir la bonne personne au bon endroit.

En outre, la réserve, formée de 926 personnes environ, peut intervenir dans un délai de 24 à 48 heures. Les personnes qui font partie de ce groupe sont des chefs d'entreprises, directeurs et spécialistes.

Intervention

Pour 1999, la formation d'intervention régionale ainsi que l'épine dorsale totalisent 465 jours de service au profit de la communauté pour les différents exercices comme :

- Exercice de défense civile, armée, PCi, pompiers, Réga, montage d'une place de rollers au Mont, remise en état après avalanches à Gluringen, aménagement des nouveaux locaux de Cheseaux, démontage partiel d'un bâtiment en bois, accueil des réfugiés de la violence et dernièrement, recherche de deux adolescents aux Diablerets

Pour ce qui concerne les exercices communaux un total de 502 jours a été enregistré.

Nous tenons à signaler également le nombre de jours effectués par les astreints durant l'année 1999, soit : 967.

Conclusions

Ainsi, les événements de l'année 1999, en Europe, nous démontrent que notre protection civile reste une nécessité. Néanmoins, il est indispensable de se remettre constamment en question afin d'être et de rester performant et efficace.

Nous sommes bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire tél. 622.72.51 ou 622.72.53. La population des huit communes concernées par la Région Lausanne-Nord peut, en tout temps, compter sur des personnes motivées et compétentes.

Votre protection civile

Le programme et les bulletins d'inscription seront adressés nominativement aux personnes concernées (bénéficiaires des prestations AVS), dans le courant d'avril prochain.

Au plaisir de cette prochaine rencontre.

Greffe municipal

Drapeaux

Pour donner suite à un certain nombre de demandes, la Municipalité se propose de passer commande de drapeaux imprimés, aux armoiries de la Commune du Mont-sur-Lausanne, selon offre de la Maison Heimgartner Drapeaux SA, à Lausanne. Il sera donc possible d'obtenir un drapeau aux dimensions de 100 x 100 cm, ou 120 x 120 cm, au prix variant, selon le nombre d'exemplaires commandés, de Fr. 70.– à Fr. 130.– pièce. Les demandes sont à formuler auprès du Greffe municipal (652 01 50).

De nos institutions

GIRI

Abréviation barbare pour désigner **un groupe d'intervention rapide inter-communal**.

L'ECA, toujours dans le but de diminuer les coûts des interventions en évitant le suréquipement, a cherché, en collaboration avec les communes, un moyen de regrouper les forces d'intervention et le matériel. De plus, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes prêtes à quitter leur travail ou leur famille à tout moment pour aider son prochain; les gens disponibles et travaillant sur la commune sont de moins en moins nombreux. La solution trouvée à été la formation de différents GIRI dans le canton.

Pour notre cas, différentes contraintes ont dû être retenues, pour trouver une collaboration; les distances, la topographie, les temps de déplacement et le matériel déjà disponible. Tout cela nous a amené à entrer en discussion en vue de rechercher des solutions intercommunales avec les communes de Cheseaux et Romanel.

Les buts de cette collaboration: la mise en commun du matériel, l'organisation des interventions et des exercices et la mise à disposition de locaux, tout en garantissant pour chaque Commune le maintien de son Corps local.

A l'avenir si malheureusement l'un d'entre nous doit faire appel aux pompiers (118) il verra arriver des pompiers des 3 communes pour lui porter secours. A l'inverse il sera tout à fait possible de voir le véhicule du Mont filer

vers Cheseaux ou Romanel. Il est bien clair que les pompiers professionnels de Lausanne continueront à intervenir sur notre commune pour les feux importants ou sur la demande du chef d'intervention ainsi que pour tous les accidents de circulation, les pollutions, etc.

La convention de collaboration qui est signée depuis le 1^{er} mars 2000 est valable pour 2 ans et peut se renouveler par la suite.

Nous pouvons espérer que la solution choisie sera la plus efficace, la plus performante et donne satisfaction à tous, en souhaitant à chacun de ne pas avoir besoin des services du GIRI.

A. Guex, municipal

Paroisse réformée

Voyage en Israël du 15 au 29 octobre 2000

Avec Agape Tours, nous visiterons Israël du nord au sud, de la Galilée jusqu'au Sinaï, en passant par Jérusalem. Nous aurons un logement dans des hôtels très confortables et vivrons une vie communautaire autour des textes bibliques, en relation avec les sites. Ce voyage, qui se déroulera durant la fête des Tabernacles (haute saison, prix Fr. 3'290.-, tout compris), nous mettra en contact avec des Juifs qui célèbrent joyeusement sous la tente, une fête qui nous rappellera elle aussi beaucoup de passages des Evangiles.

Toutes les personnes intéressées peuvent s'adresser à Agape Tours, rue Roger-de-Guimps 3, case postale 24, 1400 Yverdon, ou à M. le Pasteur Guy Chautems, Pâquis 6, 1052 Le Mont (653 72 39).

Nos écoles



Vacances sportives 2000-2001

Un catalogue de plus de 280 camps de sport organisés pendant les vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver par diverses institutions vient de paraître. Ces camps sont ouverts aux enfants et aux jeunes âgés de 4 à 20 ans et plus.

Cette liste peut être obtenue gratuitement sur simple appel téléphonique au:

Service de l'éducation physique et du sport, chemin de Maillefer 35, 1014 Lausanne, tél. 021/316 39 51, le matin uniquement.



Mme et M. Jean-Jacques Wernly

Photo: C. Froid

Nos jubilaires

50 ans de mariage Chapeau!

Mercredi 8 mars, M. André Guex, municipal de police, accompagné du soussigné, présentait les vœux et félicitations des Autorités à **Mme et M. Jean-Jacques WERNLY** à l'occasion de leur **50^e anniversaire de mariage**.

C'est en effet le 2 mars 1950 que Jean-Jacques Wernly épousait Georgette Bolomey, à Pully. D'abord lausannois, le couple a élu domicile au Mont en 1977.

Jean-Jacques Wernly, « Zouzou » pour les intimes, – de là, il n'y a qu'un pas pour dire « Avez-vous vu le chapeau de Zouzou ? » – était l'un des deux seuls et derniers chapeliers du Canton, – avec M. Charles Piotet, également domicilié au Mont, – le magasin étant dès 1915 déjà, installé à la rue St-Laurent, où il occupe divers emplacements pour être exploité jusqu'en 1992.

C'est précisément dès 1960, après avoir exercé une activité de représentant, que Jean-Jacques Wernly reprend le magasin de la « descente » St-Laurent.

Heureux parents d'une fille et d'un garçon, le couple a également la joie d'être entouré de deux petites-filles. Rien à craindre pour ce qui concerne l'occupation de cette retraite bien méritée.

Jean-Jacques Wernly consacre de nombreuses heures à la mise à jour régulière d'une impressionnante collection de timbres; l'un et l'autre apprécient également les promenades et la marche, sans négliger tout ce qui touche à l'entretien de la maison et de la propriété.



Le service d'Aide à la famille, en collaboration avec le Service de la Jeunesse et les Communes du Mont, Cugy, Morrens, Bretigny et Froideville a créé en 1994 un réseau à votre service. Il remporte un large succès mais manque de mamans de jour pour répondre aux nombreuses demandes des parents à la recherche d'une famille d'accueil pour leur(s) enfant(s).

MAMANS DE JOUR... NOUS AVONS BESOIN DE VOUS...

- Vous avez un peu... ou beaucoup de temps à disposition et souhaitez ouvrir votre foyer à un ou plusieurs enfants.
- Vous pensez savoir offrir écoute et compréhension.
- Votre budget est équilibré, mais un complément financier serait le bienvenu...

Alors contactez le réseau pour tout renseignement, c'est simple et confidentiel :

Mme Barbara Robert
Coordinatrice
Centre médico-social du Mont
Tél. 652 22 11

Nous tenons à leur renouveler nos félicitations en leur souhaitant encore d'agréables années dans leur demeure montaine et les remercions de leur convivial accueil.

C. Frioud
secrétaire municipale

A savoir

Une Fondation montaine à l'honneur

Le 20 janvier dernier, la **Fondation Les Oliviers**, qui a son siège administratif à la Clochette, a été très honorée de recevoir des mains de Monsieur Marcel Blanc, président de la Loterie Romande, un chèque de **Fr. 280'000.-** pour l'aider dans la construction de ses nouveaux ateliers au chemin de Rionzi 61. Pour mémoire, nous rappelons ici que la Fondation Les Oliviers, fondation privée d'utilité publique, vient en aide à de nombreuses personnes qui ont des difficultés avec les consommations d'alcool ou d'autres produits psychotropes selon trois axes :

1. Un accueil résidentiel avec traitement de la dépendance
2. Des ateliers d'observation et de réinsertion professionnelle
3. Un secteur de formation

Ce généreux don de la Loterie Romande nous aidera, dans l'axe des ateliers, en regroupant nos ateliers socio-entreprises dans un nouveau bâtiment, à améliorer nos prestations pour nos stagiaires et pour nos clients.

Nos prestations, dans cet axe, sont les suivantes :

- Observation/Evaluation;
- Réentraînement;
- Emplois protégés;
- Formation élémentaires et CFC.

Nous disposons de neuf ateliers qui nous permettent de trouver un type d'activité adapté à nos stagiaires :

- **Mécanique**
Usinage et travaux à l'établi
- **Menuiserie**
Travaux sur machines et à l'établi
- **Jardin**
Entretien de propriété et aménagement
- **Bureau**
Secrétariat et réception
- **Copy Service**
Photocomposition et photocopie numérique et analogique

- **Reliure**
Assemblage, pliage, publipostage
- **Bâtiment**
Rénovation intérieure, transformation extérieure
- **Conciergerie**
Entretien de locaux
- **Transport**
Livraison et déménagement

Tous ces ateliers offrent un milieu protégé de l'alcool et des autres produits psychotropes, ainsi que la possibilité d'un réapprentissage d'une alimentation équilibrée.

Pour tous renseignements

- Fondation Les Oliviers
Route de la Clochette 88
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. 653.86.86



Association pour la création d'une garderie au Mont

L'Association vous invite à sa :

**Prochaine Assemblée Générale
Jeudi 17 mai 2000 à 20h15,
à la salle de paroisse du Mont**

A cette occasion, Mesdames Luciana De Matteis Giroud, pédopsychiatre et Francine Viquerat, pédiatre au Mont, nous ferons un bref exposé sur le thème :

«quel intérêt pour les enfants de fréquenter une garderie».

Pour l'association
M. Bruttin, présidente

Nouveau au Mont



Atelier «TERRES»

Modelage - Tournage
Enfants et adultes

Pour tout renseignement:
Martine Seymour, tél. 652 01 67



«Mi-Eté» des Planches Dimanche 27 août

Au vu du succès rencontré, les «Plantzoillons» ont décidé avec enthousiasme d'organiser à nouveau la

«Mi-Eté» des Planches.

La fête débutera au Collège des Planches où nous allons planter «l'arbre du millénaire» et se poursuivra ensuite par un apéritif-concert au chemin des Buchilles (près du Manège). Le repas de midi, des jeux pour petits et grands... Tout est prévu pour vous faire passer un agréable moment de détente.

Réservez cette journée: nous nous réjouissons de vous accueillir aux Planches. Vous trouverez plus de détails sur le programme des festivités dans les «4 coins du Mont» de juillet.

Pour le Comité:
Ursula Wyss Schelker

Bien être et santé

Dès le 1^{er} février 2000, de nouveaux cours de gymnastique auront lieu à la Route de Lausanne 86, Garage des Côtes, chacun y sera le bienvenu.

Horaire des cours :

Lundi

10h00 - 11h00 : Body Sculp

Mercredi

09h30 - 10h30 : Body Sculp
10h30 - 11h30 : Step

Jedi

18h00 - 19h00 : Interval Training
19h00 - 20h00 : Body Sculp

Vendredi

18h00 - 19h00 : Aérobie
19h00 - 20h00 : Body Sculp

Samedi

09h30 - 10h30 : Interval Training
10h30 - 11h30 : Body Sculp

Pour tout renseignement et inscriptions:
Mme Laurence Négro, tél. 791 50 68

La Bonne Odeur

A l'heure où l'on ne parle que de recyclage et d'écologie, il ne faut pas oublier que les composts sont des fosses de matière en décomposition. Aussi, on ne doit pas être surpris d'apprendre que 400m³ de gazon, feuilles mortes et autres résidus végétaux répandus sur les terres agricoles de la commune puissent «puer» si fort.

Cet épandage, qui a lieu environ tous les deux ans, a en effet très généreuse-

ment titillé l'odorat des habitants du Mont en ce début mars et croyez bien que nous nous en excusons, mais les conditions météorologiques très chaudes pour la saison en sont en partie responsables.

Il faut toutefois rappeler à nos concitoyennes et concitoyens qu'ils vivent dans une commune heureusement encore rurale; par ailleurs, c'est à leur intention que la fosse de la Viannaz a été conçue, afin de centraliser les déchets compostables et de rendre leur recyclage possible.

Les Menétrey de la Viannaz

Des projets? Une nouvelle situation? Trouvons ensemble la solution

Une nouvelle agence générale de la Winterthur Vie est née dans la périphérie de Lausanne. La Direction générale de cette société a nommé Yvan-Bernard Allemand, agent général de cette agence. Son rayon d'activité comprend le chef lieu du canton, l'Ouest et le Nord lausannois ainsi que les districts d'Echallens et de Cossonay.

Les locaux sont situés au Grand-Mont, à côté du Centre commercial et des spécialistes sont à votre disposition pour une étude approfondie.

Nos sociétés



Société de tir du Châtaignier

La nouvelle saison de tir est là. Préparez et graissez vos fusils, rejoignez-nous au stand. Profitez en également pour venir vous y inscrire comme membre. Vous serez les bienvenus. N'oubliez pas que les tireurs sont acceptés au plus tard 30 minutes avant la fin des séances.

Nos principales activités 2000 au stand du Châtaignier

Programme obligatoire à 300 m

Samedi	15 avril	de 09h30 à 11h30
Samedi	13 mai	de 09h30 à 11h30
Jeu	8 juin	de 17h00 à 19h00
Samedi	10 juin	de 09h30 à 11h30
Jeu	24 août	de 17h00 à 19h00

Les tireurs seront munis du livret de service et de tir sans oublier la formule

d'invitation à accomplir le tir obligatoire adressée nominativement par les autorités militaires au tireur.

Le championnat suisse de groupe

Jeu 19 avril de 17h30 à 19h00
(sur inscription au n° de tél. 653 79 55)

Samedi 29 avril de 09h30 à 11h30
puis de 14h00 à 17h00

Le tir en campagne à 300 m

Jeu 18 mai de 17h30 à 19h00
(sur inscription au n° de tél. 653 79 55)

Samedi 27 mai de 09h30 à 11h30
puis de 14h00 à 17h00

Bien entendu des séances d'entraînement et des tirs à prix sont planifiés. Sur demande, à:

Société de tir du Châtaignier
Case postale 10,
1052 Le Mont-sur-Lausanne,
nous vous envoyons
un programme détaillé.

Notre société propose à une personne motivée par le tir, qui de plus est organisée et créative, de rejoindre notre comité, afin d'y reprendre la fonction de secrétaire. Intéressé(e)? Un complément d'information? Téléphonnez-moi au 653 79 55.

*Le président
Michel Chardonnens*



Abbayes Réunies

Assemblée générale des Abbayes Réunies du 7 mars 2000

Comme à l'accoutumée, l'assemblée générale des Abbayes a réuni ses membres lors de la soirée du 7 mars.

Ce fut une assemblée particulièrement animée, au vu des différents points de l'ordre du jour. En effet, deux nouveaux membres du comité ont été élus; il s'agit de M. Christophe CORBAZ de Longeraie ainsi que de M. Jean-Pierre SUEUR, Municipal au Mont.

Un membre ayant désiré se retirer du comité, l'assemblée a pris connaissance du départ de M. Olivier JANIN, responsable à ce jour du dicastère cantine depuis plusieurs années. Nous le remercions pour son engagement et sa participation très appréciée au sein du comité.

Lors de cette soirée, une discussion animée a permis d'augmenter la cotisation annuelle de Fr. 10.- à Fr. 15.-.

Suite à cette entrée en matière sur les finances de la société, les membres présents ont invité le comité à se pencher sur l'avenir de la Fête bisannuelle afin de diminuer les dépenses et de repenser le

déroulement des festivités durant les trois jours pour les adapter au nouveau siècle tout en conservant l'aspect traditionnel de cet événement communal.

Le conseil étudiera un nouveau concept et le proposera aux membres lors de l'assemblée de l'an prochain.

Le Président informera les personnes présentes sur l'avenir du stand de tir du Mont-sur-Lausanne, qui, moyennant quelques adaptations techniques et un regroupement des tirs durant l'année, pourra perdurer, avec l'aval des autorités de l'Etat.

Notre prochaine Fête se déroulera en 2001 et nous invitons déjà les personnes intéressées à agender la Fête, qui se déroulera les 7, 8 et 9 juillet 2001.

Le Comité

Société de Développement

Guilde de la Musique de Chambre

Concert à l'église du Mont

Dimanche 30 avril 2000 à 17 heures
Quatuor Athena

Julie LAFONTAINE, violon
Rebecca AESCHBACH, violon
Amélie THEURILLAT, alto
Pascal MICHEL, violoncelle

Ces virtuoses de l'orchestre de Chambre de Lausanne (JL et AT), de l'Orchestre symphonique de Bienne (RA), et de l'Orchestre de Chambre de Genève (PM^A) interpréteront des œuvres de:

W.A. MOZART

Quatuor KV 157 en Do majeur
Claude DEBUSSY

Quatuor op. 10 en sol mineur
Joseph HAYDN

Quatuor op. 20, n° 4 en Ré Majeur

Billets à l'entrée

(Fr. 15.-)

Verrée à l'issue du concert

Renseignements

Christiane Ruffieux, tél. 652 52 60

Fêtes de Mai

Les Géraniums du Millenium

Afin de célébrer dignement le passage à l'An 2000, L'Union des Présidents des Sociétés Locales, en collaboration avec votre Société de Développement vous propose une grande Fête de Mai, étendue sur deux jours. Il y aura de quoi

jouer, rire, danser, se déguiser, avec au programme :

Vendredi 12 mai 2000

- Animation « Techno » à la Grande Salle avec Disco-Pac et la Jeunesse.
- Bal populaire sous la Cantine extérieure avec J.-Cl. Serex.
- Animations et repas chauds, sous la Cantine extérieure.
- Bar sur la galerie de la Grande Salle avec la Jeunesse.

Samedi 13 mai 2000

- Traditionnelle Fête de Mai sur la Place du Petit-Mont avec la Société de Développement.
- Bal costumé à la Grande Salle avec Fanfare, orchestre.
- Animations musicales à la Grande Salle avec J.-Cl. Serex.

- Repas chauds (petite restauration) sous la cantine, avec l'USL.
- Animation musicale sous la cantine avec Fanfare et orchestre.
- Bar sur la galerie de la Grande Salle avec la Jeunesse.

Rappelons que les entrées aux différents bals sont GRATUITES.

Un service de « Bus pyjama » sera assuré pour les environs du Mont.

Vos sociétés locales ont grand plaisir à organiser cette splendide manifestation pour réjouir la population qu'elles souhaitent largement représentée durant tout le week-end. Bienvenue à toutes et tous.

*L'Union des Présidents
des Sociétés Locales et
la Société de Développement*

Fête de Mai Location des bancs

Madame, Monsieur,

Dans quelques semaines, la Société de Développement de notre Commune organisera

La Fête de Mai

qui se déroulera le samedi 13 mai 2000 sur la Place du Petit-Mont.

Si vous désirez participer à cette manifestation, en tant que forain, il suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-contre et de le retourner au plus tard d'ici au 15 avril 2000.

Nous attirons votre attention sur le fait que nous détenons 30 bancs à votre disposition. Ne tardez donc pas à vous inscrire.

Nous vous remercions d'avance de votre prochaine participation et vous donnons rendez-vous à cette occasion.

La Société de développement

Bulletin d'inscription pour tenir un banc à la Fête de Mai le samedi 13 mai 2000 sur la Place du Petit-Mont

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____

Localité: _____

Tél. prof./privé: _____

Nombre de bancs désirés: _____

Nombre de bancs personnels: _____

Produits exposés ou mis en vente: _____

Veillez retourner votre bulletin dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 15 avril 2000 à :

Pascal Neyroud, Montenailles 66, 1052 Le Mont-sur-Lausanne

Prochain journal

Parution

Fin mai 2000.

Réception des articles

Jusqu'au 10 du mois de parution.
Merci de respecter le délai.

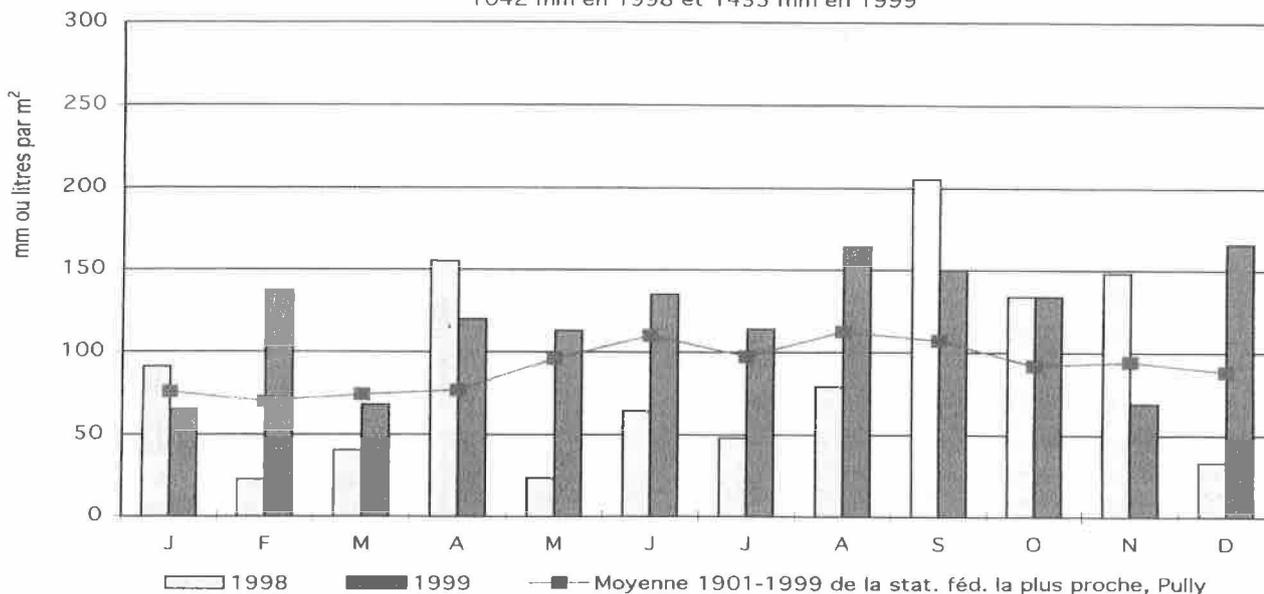
Rédaction

Greffe municipal

Route de Lausanne 16
1052 Le Mont-sur-Lausanne
Tél. (021) 652 01 50
Fax (021) 653 64 29

Précipitations mensuelles sur le Mont

Précipitations annuelles moyennes = 1094 mm
1042 mm en 1998 et 1435 mm en 1999



M. Janin 537930 / 156100 / 655



13 MAI 2000

PROGRAMME

✱ **Dès 9 heures pour les parents, plus de 40 STANDS:**

- Brocante • Foire aux livres • Tartines • Légumes
- Saucisses • Premiers géraniums • Fruits
- Tonneau • Pâtisseries

✱ **La «Gym»** et ses démonstrations

✱ **L'Union instrumentale** et ses «Concerts-apéros»

✱ **Dès 9 heures ANIMATIONS pour les enfants:**

- Un manège de poneys • Tir à air comprimé
- Noce à Thomas • Du maquillage
- Jeux du lapin

FETES DE MAI
VOIR PROGRAMME A L'INTERIEUR

Votre Société de Développement